



DEUXIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Troisième session
de la 59^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 12 décembre 2019

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Crossman, président
M. Fairgrieve, vice-président
M. Savoie
M. Northrup
M. C. Chiasson

M. K. Chiasson
M. Lowe
M^{me} Rogers
M. Arseneau
M. Austin

le 12 décembre 2019

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son deuxième rapport.

Le comité se réunit le 11 décembre et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 5, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif ;*
- 9, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières ;*
- 26, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gary Crossman, député